BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2007- 850 /PRES/PM/MCPEA/ MEF/MCE portant clôture de la liquidation administrative du Centre national de traitement de l'information (CENATRIN).

LE PRESIDENT DU FASO. PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

visa et Nº078 20-12-07

VUla Constitution:

le décret n°2007-349/PRES du 04 juin 2007 portant nomination du Premier VIJ Ministre:

le décret n°2007-381/PRES/PM du 10 juin 2007 portant composition du $\mathbf{V}\mathbf{U}$ Gouvernement du Burkina Faso;

le décret n°2007-424/PRES/PM/SGG-CM du 13 juillet 2007 portant $\mathbf{V}\mathbf{U}$ attributions des membres du Gouvernement;

la loi n° 35-94/ADP du 1^{er} juillet 1994 portant conditions générales de VU privatisation des entreprises à participation de fonds publics au Burkina Faso;

la loi n° 015-2001/AN du 04 juillet 2001 portant autorisation de privatisation \mathbf{VU}

d'entreprises à participation de fonds publics; le décret n° 77-308/PRES/MF du 17 août 1977 portant création du Centre VU national de traitement de l'information (CENATRIN);

le décret n° 94-421/PRES/PM/MCIM/MEFP du 23 novembre 1994 portant VU transformation Centre national de traitement de l'information (CENATRÎN) ;en société d'Etat;

le décret n° 2005-406/PRES/PM/MCPEA/MFB du 22 juillet 2005 portant \mathbf{VU} liquidation administrative du Centre national de traitement de l'information (CENATRIN);

rapport du Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise et de Sur l'artisanat;

Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 juillet 2007 ; LE

DECRETE

La liquidation administrative du Centre national de traitement de ARTICLE 1:

l'information (CENATRIN) est clôturée.

Il est donné quitus de son mandat de liquidateur au cabinet ARTICLE 2:

CGIC- Afrique...

ARTICLE 3:

Le Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat et le Ministre de l'économie et des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 26 décembre 2007

Blaise COMPAORE

Le Premier Ministre

Tertius ZONGO

Le Ministre du commerce, de la promotion de l'entreprise et de l'artisanat

Le Ministre de l'économie et des finances

Mamadou SANOU

Jean-Baptiste Marie/Pascal COMPAORE